

# VILLE APPRENANTE

Depuis janvier 2017, **Mantes-la-Jolie** a adhéré au réseau **Villes Apprenantes** de l'Unesco avec pour ambition de développer l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Elle est la seule Ville française, avec Clermont-Ferrand, membre de ce réseau mondial.

Tous les deux ans, les membres doivent présenter un rapport d'avancement détaillant la mise en œuvre de leur projet de Ville apprenante.

## Voici quelques exemples récents traduisant la mobilisation des acteurs locaux :

- - Les actions novatrices des associations emblématiques de la « **Ville apprenante** », telles que « **Sigma F** (Révisions du baccalauréat) » ou « **Enjoy** » (promotion de la culture).
- - L'éligibilité de la Ville au label « **Cité éducative** » qui vise à adapter le fonctionnement des organisations (école, structures municipales, associations, parents...) pour permettre la réussite éducative des jeunes de 0 à 24 ans. Le travail amorcé grâce à la Ville apprenante conjugué à la Réussite éducative et aux actions jeunesse, ont largement contribué à cette éligibilité.
- - L'ouverture d'un nouveau collège à Mantès-la-Jolie, construit par le Département des Yvelines, dont l'ambition est « **d'apprendre en autonomie et en interaction** ».
- - L'implantation de « **l'Ecole Française des femmes** » à Mantès-la-Jolie et les ateliers Socio-Linguistiques (ASL) pour l'apprentissage du français à des adultes.
- - L'opération « **Citoyen dans ma Ville** », qui permet à des jeunes de bénéficier d'une aide financière à la réalisation d'un projet en échange d'un bénévolat de 20 heures au sein d'une association mantaise.
- - Choisis ton futur, le partage d'expériences des étudiants bénéficiaires de la Bourse « **Mantes + étudiants** » en direction des collégiens.
- - La requalification en cours du Square Brioussel-Bourgeois (terrasse de lecture autour de la médiathèque).